



FOIRE AUX QUESTIONS

Examen sur les règlements de l'Ordre et le système professionnel

- Le jour avant votre examen, consultez la grille horaire pour vous informer du lieu, de la date et de l'heure de l'examen. Une mise à jour de la grille horaire sera effectuée au besoin.
- L'examen comporte 40 questions à choix multiples. Il est sans frais;
- Il renferme 4 sections : le système professionnel québécois, le Code des professions, la structure et le fonctionnement d'un ordre professionnel (15 questions sur ces thèmes) le Code de déontologie (15 questions) et la tenue des dossiers* (10 questions);
- Pour vous y préparer, consultez le guide du nouveau membre que vous avez reçu lors de votre admission. Il renferme tous les liens menant aux règlements à partir de notre site web. Ou encore, vous rendre directement sur notre site web sous l'onglet « public ». **Vous avez droit à toute documentation durant l'examen, incluant consultation sur Internet;**
- L'étude (la lecture) de la documentation devrait vous prendre de 2 à 4 heures.
- Il nous faut trouver au moins 25 bonnes réponses sur les 40 que vous donnerez, pour réussir l'examen;
- Notez que la correction est « positive ». C'est-à-dire que des points sont accordés pour une réponse qui est en partie valable.
- Vous serez informé de la réussite de votre examen dans les 4 à 5 semaines suivant sa tenue;
- En cas d'échec vous serez invité à une reprise à la session suivante;
- L'examen est d'une durée maximale de 3 heures;

* Les T.P. en orthèses et prothèses orthopédiques auront à passer un examen détaillé sur ce sujet ultérieurement (prochaine session - automne 2015). Le présent examen comporte 35 questions pour eux.